



Intervention de Gerhard Stahl au Séminaire d'ELISAN sur La Dimension sociale de la cohésion territoriale Bruxelles (CdR), 27 octobre 2009

Merci de me permettre de dire quelques mots au début de cette conférence qui est d'un grand intérêt. Merci à tous ces acteurs qui contribuent au travail d'ELISAN.

C'est un réseau qui est, pour les activités du Comité des régions, très important car vous êtes le seul réseau européen d'élus territoriaux qui s'engagent pour l'Europe sociale.

Bienvenue à Monsieur le Président Monsieur KANNER et à tous les participants au sein d'une institution qui a l'intérêt de nouer, de garder la bonne coopération avec les réseaux territoriaux pour cette question clé des politiques européennes, c'est-à-dire la question de l'Europe sociale.

L'Europe sociale, et vous constatez cela dans vos discussions quotidiennes, est une revendication de nos citoyens.

L'Union Européenne va seulement réussir si les bénéficiaires du marché unique pour les entreprises, pour le commerce seront accompagnés d'avantages pour les citoyens.

Les traités européens ont repris la philosophie introduite par l'ancien président de la Commission européenne Monsieur DELORS avec l'Acte Unique. Il y a deux objectifs :

- l'objectif du développement économique, c'est-à-dire d'un marché unique.
- Mais nous avons également l'objectif de la cohésion économique et sociale : Cela signifie que la croissance économique et la solidarité doivent aller de paire.



Cet objectif de la cohésion a été renforcé dans le Traité de Lisbonne, et tout le monde espère que dans les jours à venir nous allons avoir la ratification finale et donc la mise en œuvre de ce nouveau traité.

Dans ce nouveau traité on a confirmé cet objectif de cohésion; je me rappelle que le Comité des régions, apportant sa contribution par la voix de ses 6 membres composant la délégation pendant les 15 mois de discussion de la Convention présidée par Valéry GISCARD D'ESTAING, avait fortement défendu cet objectif de cohésion territoriale pour renforcer encore l'objectif d'une Europe sociale.

Vous vous rappelez peut-être que l'objectif cohésion territoriale était seulement décidé à la fin de la Convention. C'était grâce au soutien de Monsieur Hänsch, l'ancien président du Parlement Européen, de Monsieur Barnier, à l'époque Commissaire pour la politique régionale, et de Monsieur Dehaene qui, au bureau de la Convention, ont contribué à ce que la cohésion territoriale soit reconnue comme un renforcement de cet objectif fondamental.

Mais ce qui est clair, c'est que l'objectif énoncé dans les traités n'est pas la politique réelle : l'objectif doit être mis en œuvre par des politiques appropriées et des mesures concrètes aux niveaux européen, national, régional et local. Cet objectif est une obligation pour tous les niveaux, ce n'est pas seulement un objectif européen, mais aussi un objectif national et, dans le cadre de leurs compétences, pour les collectivités territoriales.

A cause de cela, il est très intéressant et important que vous ayez un vrai débat sur la mise en œuvre de cet objectif de l'Europe sociale. Et c'est aussi bien que vous continuiez cette coopération avec le Comité des régions qui, d'une certaine manière, était établie grâce aux bonnes offices notamment de Monsieur Delebarre, notre Premier Vice-président, et ancien président qui a soutenu d'une manière très engagée la coopération et qui a aussi demandé que je passe les meilleurs vœux pour cette conférence aujourd'hui.



ELISAN comme réseau et ses responsables qui connaissent le débat sur le terrain peuvent aussi coopérer et contribuer aux activités du Comité des régions.

Vous savez que le Comité des régions a bien établi ses contacts avec les institutions décisionnelles : nous avons des contacts réguliers avec la Commission européenne. La Commission nous demande, dans les domaines politiques les plus importants, d'émettre un avis, et même de temps en temps avant que celle-ci ne présente une proposition concrète.

Nous participons aux réunions informelles au niveau du Conseil des ministres de l'UE sur la politique régionale où le Comité des régions est souvent convié et, évidemment, le contact avec les Membres du Parlement européen, donc le débat que le Comité des régions peut développer a aussi ses répercussions dans les autres institutions et dans les décisions finales.

De ce fait, vous êtes également invités à contribuer avec vos réflexions au débat au sein du Comité des régions : nous avons une 'LISBON MONITORING PLATFORM' c'est-à-dire un réseau qui demande aux autorités territoriales leur jugement sur la mise en œuvre de la politique qui essaye de contribuer à la croissance en Europe, d'une croissance soutenable.

Tout le monde sait que les résultats de cette stratégie de Lisbonne dans le passé étaient mitigés, il faut donc redévelopper cette stratégie; pour cela le Comité des régions va présenter ses idées au Conseil et dans ce sens là vous êtes invités à faire part de vos idées.

Il y a un autre débat qui est très intéressant pour les élus territoriaux: c'est le débat sur le Livre Blanc de la Gouvernance à multi-niveaux. Je dois m'excuser, car la Gouvernance à multi-niveaux donne l'impression d'être du jargon européen, et si c'est exprimé par une personne dont le français n'est pas sa langue maternelle, peut-être que l'impression est encore plus accentuée.



Mais derrière ce concept se trouve un objectif très opérationnel et concret: c'est de mieux organiser la prise de décision au niveau européen d'une manière pour inclure tous les acteurs qui ont une compétence territoriale. Donc, il s'agit de mettre fin à une politique européenne qui est faite sans prendre en considération les vraies conditions sur le terrain; ça c'est le vrai objectif du Livre Blanc sur la Gouvernance à multi-niveaux, garantir que dès le début, avant même que les propositions législatives soient faites, les acteurs territoriaux sont consultés et ont toutes leurs chances de passer des informations essentielles pour que les politiques puissent mieux cibler les questions, ou, le cas échéant, qu'il y ait moins de décisions prises au niveau européen considérées comme douteuses ou bureaucratiques.

On a des questions sur la table qui concernent tous les acteurs territoriaux : ce sont les questions des services publics, les conditions sont très différentes selon les Etats membres, mais on sait aussi qu'aucun Etat membre ne peut réussir s'il n'y a pas une bonne coopération entre les acteurs publics et privés : il faut garantir que les services publics puissent contribuer à ce développement et qu'il n'y ait pas une politique qui empêche les acteurs territoriaux de fournir les services nécessaires. Vous connaissez les différents éléments de ce débat : la question de la libéralisation qui est liée au marché unique, je pense aussi à la crise économique et financière, la manière selon laquelle on regarde les avantages d'une certaine politique.

Vous connaissez aussi des questions de services publics qui sont en partie liées à la question de la cohésion territoriale, car il faut garantir aussi dans les régions éloignées ou sous-peuplées qu'il y ait un service minimal fourni par les autorités territoriales.



Vous avez aussi un débat sur la question des aides d'Etat : c'est un sujet quotidien pour une partie de nos autorités territoriales et la nécessité de trouver la manière pour réussir à satisfaire les demandes des citoyens sans se mettre en difficulté par rapport aux règles d'Etat, d'aides d'Etat au niveau européen, c'est un vrai cauchemar pour quelques-uns de nos acteurs territoriaux.

On sait qu'il y a un plan d'action concernant les aides d'Etat de 2005 à 2009 qui expire : on doit se préparer à influencer ce débat.

Pour conclure, dans votre résolution, vous reprenez toutes ces questions d'une manière opérationnelle, et de façon très appropriée à cette nouvelle étape du Traité de Lisbonne : il faut maintenant capitaliser cette réussite politique. Avoir un nouveau traité signifie être en mesure de mieux mettre en exergue les besoins des autorités territoriales. Dans ce sens, je suis sûr que le débat que vous aurez l'opportunité d'avoir aujourd'hui va aboutir à des propositions très utiles pour le débat politique au sein du Comité des régions.

Merci pour votre attention.